

Formation en alternance par Unités Capitalisables

BP JEPS SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS »

La formation

Lieu :
CREPS de Strasbourg et Centre Sportif
Régional d'Alsace à Mulhouse

Dates :
du 03 septembre 2019 au 10 juillet 2020
(2 j par semaine et semaines bloquées hors
vacances scolaires)

Volume horaire :
616 heures en centre et 400 heures
minimales en structure

Horaires de la formation :
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Effectif : 20 places

Frais d'inscription : 19,00 €
Frais pédagogiques : 6 529,60 €

Les conditions d'inscription

Tests techniques : 26 avril 2019

Date de clôture : 1^{er} avril 2019

Tests techniques : 24 mai 2019

Date de clôture : 29 avril 2019

Epreuves écrites et entretien :
Les 13 et 14 juin 2019

Frais de dossier des tests : 60,00 €

*Dossier d'inscription sur le site du CREPS
«www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr»*

Les informations

Réunions d'information au CREPS
mardi 05/03/2019 à 18h00
mardi 02/04/2019 à 18h00

Pour les apprentis : jeunes de moins de 31 ans
Contact : CFA FORM'AS
4, allée du Sommerhof - 67200 Strasbourg
Tél : 03 88 28 00 05

Objectif

Obtention du BP JEPS spécialité « Educateur sportif » mention «Activités Physiques pour Tous»
Animer, encadrer et promouvoir les activités physiques et sportives dans une perspective de santé, de développement, d'entretien et de loisir, pour tout public.

Contenu

Module de formation relatif à la conduite de projets pédagogiques et d'animation.
Module de formation concernant la promotion des activités physiques et sportives comme facteur de santé et de bien-être et la découverte de différents publics.
Module de formation relatif à la conception et la mise en œuvre de cycles d'animation ou d'apprentissage dans le domaine des activités physiques pour tous.
Stage en situation professionnelle.

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports de connaissances, découverte et pratique d'activités physiques et sportives, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés. Contenus de la formation disponibles sur la Dropbox du cursus.

Modalités d'évaluation : Epreuves certificatives

Soutenance d'un rapport portant sur un projet d'animation.

Animation de 3 séances pédagogiques : 1 séance dans chacune des familles de pratique suivie d'un entretien.

Public concerné

Tout public âgé de 18 ans minimum, ayant une expérience plurivalente dans le domaine des Activités Physiques pour Tous (pratique personnelle et/ou encadrement).

Prérequis

Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.

Etre en possession d'une attestation de 50 m nage libre, délivré par un maître-nageur sauveteur.

Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques pour tous.

Etre dans une structure proposant des activités dans les familles de pratique du diplôme et ayant un tuteur diplômé s'engageant à assurer la formation en situation professionnelle.

Organisateur

CREPS de Strasbourg - Département Formation

4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02

Tél : 03 88 10 47 70 - Mail : dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Responsable de la formation

Monique FARE, conseillère technique et pédagogique supérieure au CREPS de Strasbourg

Encadrement

Personnels techniques et pédagogiques du CREPS, de la DRDJSCS du Grand Est, Intervenants extérieurs brevetés d'Etat et partenariats

Moyens techniques

Salles de formation et installations sportives du CREPS, du CRSA de Mulhouse, sites de pleine nature.